

6 Grande Rue BP 28 39107 DOLE Cedex N° RNE : 0390012B

Folio : PROCES-VERBAL

N° de la séance: 1

## PROCES-VERBAL Séance du Conseil d'Administration 19/12/2024

OBJET
au

Directeur
Académique

Président : Monsieur Daniel PARENT, Proviseur

Secrétariat : Madame Clarisse DUMESNIL, proviseure adjointe

Administratifs: Daniel PARENT, Clarisse DUMESNIL, Philippe GROSJEAN, Valérie VIENOT

Représentants de la commune de Dole : M. Jean-Michel REBILLARD

Représentants du conseil Régional : M. Timothée DRUET

Enseignants: Mme BAPTISTA, M. GAUTHERAT, M. JOURDAN, Mme LYET, Mme

**PINTUREAU** 

**ATOSS: Mme MAZZOLENI** 

Elèves : Hiba BEN ARBA, Gabrielle COLAS, Pierre FAIVRE, Ruben DRÄBING, Zahra

**MAMMADOV** 

Parents d'élèves : M. RIVA (FCPE), Mme FIAT (FCPE), Mme SIMONNIN (FCPE)

Membres excusés: Mme BAUDRY, Mme BOURLON, M. CASAUBON-SEIGNOUR, Mme

CHEVALLIER, M. LAFARGUE, Mme THEVENIN

M. Parent constate que le quorum est atteint, la séance du conseil d'administration extraordinaire est ouverte à 16h37.

## Début du CA: 16h37

Le 1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour est l'adoption du PV du CA du 04 novembre ; compte-rendu du court délai pour sa lecture (le document a été transmis ce jour aux membres du CA), M. Parent propose que cette adoption soit reportée au prochain conseil d'administration.

Il y aura donc 3 PV à adopter lors du CA du 6 février 2025 :

- CA du 04/11/2024
- CA du 26/11/2024
- CA de ce jour, 19/12/2024
- M. Parent indique que l'ordre du jour contient la présentation d'un voyage à l'étranger et d'une sortie à Paris.



6 Grande Rue BP 28 39107 DOLE Cedex N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 1 Folio : 2

# PROCES-VERBAL Séance du Conseil d'Administration 19/12/2024

OBJET
au

Directeur
Académique

## 1 - Organisation de l'action éducative

#### 1.1 Sortie facultative en Grèce

M. Parent indique que les tarifs du transport aérien ont évolué début décembre ; le budget voté le 4 juillet 2024 pour ce projet n'est plus tenable avec la participation financière qui était demandée aux familles (480 €).

#### 1ère partie du projet : les dates

Le voyage était initialement prévu pour durer du 12 au 18 avril 2025, finalement ce sera du 12 au 16 avril 2025. Le contenu pédagogique ne change pas.

#### 2ème partie du projet : le budget du voyage

Le coût augmente de manière très importante : de 480 à 610 euros.

Un sondage a été effectué auprès des élèves : 29 élèves sont susceptibles de participer.

Le détail du budget est explicité par Mr Grosjean.

Rectificatif sur le document papier : le montant est bien 610 euros par élève participant au lieu de 480 euros.

**Question de M. Druet** : "Pourquoi est-on obligé de voter ce jour et pas à l'occasion de la prochaine réunion prévue en février ?"

Réponse de M. Grosjean : plus nous a allons approcher la date de départ, plus les coûts vont augmenter. Il était important d'obtenir votre accord au plus tôt. A noter : la délibération ne sera pas exécutoire avant 15 jours pour respecter le délai du contrôle de légalité effectué par le rectorat.

M. Parent précise donc que le CA de février arrivait trop tard.

Passage au vote : Absentions : 0 Contre : 0

Le projet est adopté à l'unanimité (20 pour) 16h41 : Départ de Mr Rebillard ; reste 19 votants

## 1.2 Sortie facultative à Paris

Explication du projet par M. Grosjean : c'est une sortie prévue le 18 avril 2025, organisée par Mme Chen, professeure de chinois, pour tous les élèves inscrits en option chinois, afin de découvrir le Paris asiatique. Tous les élèves sont d'accord pour participer. Les accompagnatrices seront Mme Gerbet et Mme Chen.

16h51 : Départ de Ruben Drabing ; reste 18 votants



6 Grande Rue BP 28 39107 DOLE Cedex N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 1 Folio : 3

### PROCES-VERBAL Séance du Conseil d'Administration 19/12/2024

OBJET
au

Directeur
Académique

M. Grosjean explique en détail le budget de cette sortie qui s'effectuera en train.

Pas de questions

M. Grosjean demande si le coût est acceptable, la réponse est "oui".

Passage au vote : Absentions : 0 Contre : 0

Le projet est adopté à l'unanimité (18 pour)

L'ordre du jour est épuisé.

M. Grosjean présente les résultats de l'enquête de satisfaction du restaurant scolaire présentée aux élèves.

Les élèves demi-pensionnaires et internes ont bénéficié d'une enquête de satisfaction sur le service de restauration scolaire diffusée entre le 5 et le 11 décembre via l'application Pronote. En fait, deux sondages ont été proposés : le premier était anonyme et se présentait sous la forme de vingt questions à choix multiples ; le second était nominatif et permettait une réponse libre à la question : *Avez-vous des suggestions, des propositions, pour améliorer la qualité du service restauration scolaire* ?

Les résultats du premier sondage sont projetés à l'écran. Les résultats du second sondage n'ont pas encore été exploités (104 réponses à traiter).

La participation s'établit autour de 68% de l'effectif des élèves hébergés avec 381 répondants.

Les résultats sont plutôt positifs et encourageants ; ils sont comparés à ceux obtenus en 2021 avec cette même enquête. L'amabilité du personnel est saluée avec 77% de convives très satisfaits. La propreté (vaisselle, locaux) est également un point fort.

En revanche, la rapidité du service est critiquée (55% de répondants insatisfaits ou mécontents). L'avis des convives sur les assaisonnements mis à disposition est divisé (48% peu satisfaits ou mécontents et 52% satisfaits ou très satisfaits)

Des échanges ont lieu sur des améliorations possibles. M. le Proviseur précise qu'à cette époque de l'année, les marges de manœuvre sont faibles pour améliorer les horaires de passage des élèves au self. D'autant plus que bien souvent on constate que les élèves libérés de cours plus tôt préfèrent attendre leurs camarades pour déjeuner ensemble. M. Grosjean précise que la brigade de restauration composée d'élèves et de personnels se réunira fin janvier et elle a déjà prévu d'étudier les réponses et de proposer des pistes d'amélioration. Il faudra également beaucoup communiquer sur les priorités portées par la collectivité régionale qui pilote le fonctionnement des restaurations scolaires des lycées. Et notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire qui oblige à faire des choix. Ex : menu non respecté en fin de service pour produire « à flux tendu » et supprimer les restes de production c'est-à-dire les plats préparés mais jetés car non servis.

M. Parent clôt le Conseil d'Administration à 17h20

